



Avis N° 30

AUX PARENTS ET AUX ELEVES

Objet : : Inscriptions en 1^{ère} année secondaire commune – 2018-2019

Bruxelles, le 23 janvier 2018

Les parents qui désirent inscrire leur enfant en **1^{er} choix** à l'Athénée Léon Lepage se présenteront **sur rendez-vous (02 548 27 11 ou 12) ENTRE le 29 janvier et le 09 février 2018**. Ils recevront de l'équipe de Direction de l'établissement, une information complète sur l'école ainsi que sur leurs obligations, notamment à propos du Projet d'établissement et des Règlements en vigueur auxquels ils devront impérativement marquer leur adhésion.

Ils se présenteront ensuite à l'école **entre le lundi 19 février 2018 et le vendredi 09 mars 2018 pour** déposer leur demande d'inscription **pendant les heures d'ouverture du secrétariat**, réservées à cela, et telles que précisées ci-dessous.

Le lundi, le mardi et le jeudi de 9h00 à 11h30 et de 14h00 à 16h00

Le mercredi et le vendredi de 9h00 à 11h30

Pendant cette phase d'enregistrement des inscriptions, les documents suivants sont requis :

- Le formulaire unique d'inscription (FUI) : *volet général*
- Le formulaire unique d'inscription : *volet confidentiel*

Afin de permettre un encodage correct des données de l'enfant, il est conseillé aux parents de se munir d'un document prouvant l'identité de celui-ci. Ceci permettra à l'établissement de ne pas commettre une éventuelle erreur orthographique dans les noms et prénoms de l'enfant et ainsi de préserver le bon déroulement de cette première phase d'inscriptions.

- La carte d'identité des parents (ou passeport)
- Le document d'identité de l'enfant à inscrire

NB : en cas d'impossibilité justifiée de se présenter aux heures prévues, mais bien entre les dates du 19 février 2018 et du 09 mars 2018, les parents prendront un nouveau rendez-vous dans les meilleurs délais.

Merci de veiller au respect de ces règles d'organisation ayant pour but de permettre à chacun d'être accueilli dans les meilleures conditions.

Bien à vous.

La Préfète

M.Braipson.